

# Présentation

Mon compte > Présentation

Vous pouvez utiliser Mon compte pour enregistrer, gérer et organiser le contenu et les documents associés que vous trouvez et créez dans ProQuest. Vous pouvez inclure à Mon compte de nombreux documents, tels que recherches, tags, listes partagées, alertes de recherche, fils RSS, etc.


Mon compte est optimisé par [RefWorks](#), le premier service en ligne d'organisation de citations et de création de bibliographies. Si vous disposez d'un compte RefWorks, vous pouvez ajouter des citations à RefWorks de manière transparente et synchroniser vos dossiers avec ceux de votre [compte Mon compte](#).

## Avantages offerts par un compte Mon compte

L'avantage principal de posséder un compte Mon compte est la possibilité d'enregistrer dans votre compte les documents et les autres éléments que vous trouvez lors d'une session ProQuest. Vous pouvez ainsi accéder à tous les documents enregistrés sur votre compte chaque fois que vous êtes connecté à ProQuest.

La création d'un compte Mon compte est gratuite et ne vous prendra que quelques minutes. Le lien Mon compte figure dans la barre bleue située en haut de chaque page ProQuest.

### Un compte Mon compte vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Accéder à ProQuest partout, 24 heures sur 24. Rendez-vous simplement sur la page de connexion à ProQuest, entrez vos identifiant et mot de passe Mon compte et commencez vos recherches.
- Enregistrer des documents et des recherches tout au long de vos sessions ProQuest. Si, par exemple, vous vous rendez à votre bibliothèque aujourd'hui, créez un compte Mon compte et y enregistrez des documents et recherches, ces derniers seront toujours présents lors de votre prochaine visite, que ce soit le lendemain ou la semaine suivante.
- Créer des dossiers pour enregistrer et gérer des documents pertinents pour votre recherche.
- Enregistrer et gérer des [alertes de recherche](#), des alertes de publication et des [fils RSS](#).
- Êtes-vous un utilisateur [RefWorks](#) ? Nous pouvons, en un clin d'œil, synchroniser vos comptes RefWorks et Mon compte. Une fois vos comptes synchronisés, toutes les opérations que vous effectuerez dans les dossiers, documents et bibliographies de l'un des systèmes seront reproduites dans l'autre. [En savoir plus](#)  sur RefWorks.
- Les enseignants, bibliothécaires et administrateurs de toutes sortes peuvent utiliser le [widget de recherche ProQuest](#) pour intégrer un champ de recherche entièrement personnalisable à n'importe quelle page Web.
- Définir les préférences ProQuest qui prendront effet au cours d'une session ProQuest et dès que vous vous connecterez à votre compte Mon compte.
- Marquer d'un tag les documents contenant des expressions ou des mots que vous estimez être pertinents ou évocateurs du contenu ou de l'idée principale d'un document. Vous pouvez ensuite partager ces tags avec d'autres utilisateurs de la communauté ProQuest ou gardez-les confidentiels, de sorte que vous seul pourrez les voir.
- Créer des listes de documents qui, selon vous, sont intéressants, importants, voire remarquables. Vous pouvez ensuite partager votre liste avec la communauté ProQuest. Les listes, tout comme les tags, permettent de partager des idées et des suggestions de recherche avec des utilisateurs de bibliothèques et d'universités dans le monde entier.

**Important:** même si vous ne possédez pas de compte Mon compte, vous pouvez accéder aux recherches existantes et relancer des recherches précédentes pendant votre [session](#) ProQuest en cours. Cliquez sur le lien **Mon compte**, puis sur l'onglet **Recherches**.

## Enregistrement de documents dans Mon compte

Vous pouvez enregistrer des documents dans Mon compte depuis la page [Résultats de la recherche](#) ou [Affichage document](#).

Si vous souhaitez créer une liste des documents trouvés lors de la session en cours uniquement et ne souhaitez pas les consulter lors de vos prochaines sessions ProQuest, ajoutez vos documents à la page [Éléments sélectionnés](#). Cette liste est souvent appelée une « sélection ».

## Vous conservez l'accès à votre compte Mon compte, même lorsque vous quittez votre institution/organisation.

Lorsque vous obtenez votre diplôme ou quittez votre institution ou votre organisation pour quelque raison que ce soit, vous perdez l'accès à ProQuest fourni par votre institution/organisation. Toutefois, vos identifiant et mot de passe Mon compte vous permettront encore de vous connecter à ProQuest (vous pouvez afficher la page de connexion à ProQuest où que vous soyez) et d'accéder à votre compte Mon compte. Vous pourrez consulter les informations relatives aux citations de toutes les recherches que vous avez enregistrées avant votre départ. Les liens vers le nouveau contenu ajouté à ProQuest ou vers le texte intégral de vos documents enregistrés seront néanmoins désactivés.

## Désactivation et expiration du compte d'utilisateurs ProQuest dans des institutions universitaires

Si vous êtes encore membre de votre institution ou la fréquentez toujours, vous pouvez continuer à utiliser vos identifiant et mot de passe Mon compte pour vous connecter à ProQuest partout, 24 heures sur 24. Toutefois, si vous ne vous connectez pas à ProQuest via votre institution dans un délai de 76 jours, vous recevrez une notification par courriel vous avertissant de la désactivation de votre compte dans les 90 jours. Ce courriel vous explique comment éviter la désactivation de votre compte. Il vous suffit de vous connecter à ProQuest via la méthode de connexion choisie **par votre institution** (un lien ou une page de connexion), puis à votre compte Mon compte. Votre compte demeurera ainsi actif.

Si vous laissez passer 90 jours sans accéder à ProQuest par le biais de votre institution, puis décidez d'accéder à ProQuest en dehors de votre institution et tentez d'ouvrir votre compte Mon compte, un message d'erreur contenant les instructions de réactivation de compte ci-dessus s'affiche. Vous serez également en mesure d'afficher vos recherches enregistrées via le même accès restreint à ProQuest décrit ci-dessus.

**Important :** l'administrateur de votre institution peut autoriser ou pas les utilisateurs à se connecter à ProQuest avec leur nom d'utilisateur et leur mot de passe d'accès à Mon compte. Si vous ne pouvez pas vous connecter à ProQuest avec vos informations de connexion Mon compte et pensez que vous devriez pouvoir le faire, contactez l'administrateur ou le bibliothécaire.

Tout compte Mon compte, après trois ans d'inactivité, sera fermé définitivement.

---

Copyright © 2015 ProQuest LLC. All Rights Reserved.